

# DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

---

Pirenne, Henri : "Du rôle des sociétés locales dans l'étude de l'histoire moderne", in *Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, t. XVIII, volume 2, 1904.

[http://digistore.bib.ulb.ac.be/2006/a744366\\_000\\_f.pdf](http://digistore.bib.ulb.ac.be/2006/a744366_000_f.pdf)

---

**Cette œuvre littéraire appartient au domaine public.**

Elle a été numérisée par les Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles.

Les règles d'utilisation des copies numériques des oeuvres sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés par les bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site <http://digitheque.ulb.ac.be/>

DU RÔLE DES SOCIÉTÉS LOCALES  
DANS L'ÉTUDE DE  
L'HISTOIRE MODERNE

---

DISCOURS

PRONONCÉ PAR

**M. Henri PIRENNE**

*à la séance solennelle d'ouverture du  
XVIII<sup>e</sup> Congrès  
de la Fédération archéologique et historique de Belgique  
le 30 juillet 1904.*

*Extrait du volume II du tome XVIII  
des Annales de la Fédération archéologique et historique  
de Belgique.  
Congrès de Mons. 1904.*

DU ROLE DES SOCIÉTÉS LOCALES  
DANS L'ETUDE DE  
L'HISTOIRE MODERNE

---

MESDAMES, MESSIEURS<sup>1</sup>.

Lorsque l'on vient faire une conférence devant une assemblée comme celle-ci, c'est que l'on a découvert quelque nouveauté ou trouvé la solution d'une question intéressante.

Mais s'il arrive que l'on n'ait rien dans ses papiers qui puisse paraître dignement devant un public d'érudits, il ne reste qu'à se rabattre sur les questions de méthode.

C'est donc d'une question de méthode que je voudrais vous entretenir. Loin de moi, l'idée de parler *ex professo* ou de vouloir faire une leçon. Je désirerais simplement vous exposer une idée très simple que j'ai présentée, il y a plusieurs années déjà, dans un des congrès de la Fédération, à la fin d'une séance et qui, bien qu'elle ait été, m'a-t-il

<sup>1</sup> Le texte imprimé fournit le résumé de ce discours, d'après la sténographie.

semblé, favorablement accueillie, n'a pu être discutée faute de temps. J'y reviens, avec la ténacité propre à notre tempérament national.

Avant d'arriver au sujet même de cette causerie, je suis obligé de demander votre indulgence pour un préambule, assez long et quelque peu ennuyeux, mais absolument indispensable pour faire comprendre le rôle que peuvent jouer les sociétés locales dans l'étude de l'histoire moderne.

Si l'on jette un coup d'œil d'ensemble sur l'état des études historiques, on constate qu'elles sont plus avancées pour l'histoire de l'antiquité que pour l'histoire du moyen âge, et plus avancées pour l'histoire du moyen âge que pour celle des temps modernes.

Ce fait n'a rien d'étonnant. Depuis la Renaissance, on a considéré pendant très longtemps l'Antiquité comme un réservoir inépuisable de sagesse, de beauté, de science et de vertu. Guidés par cette idée, les humanistes se sont appliqués tout d'abord à étudier cette période qu'ils considéraient comme la plus remarquable du développement de l'humanité.

Ce n'est pas le moment de rechercher si cette conception a été généralement favorable au développement de la civilisation moderne ; mais, ce qu'il importe de constater, c'est qu'au point de vue restreint des études historiques, elle a eu une influence bienfaisante.

En effet, la méthode historique ne pouvait trouver un champ d'expérience plus favorable que celui que lui offrait l'histoire de l'antiquité ; les sources n'y sont pas si nombreuses qu'on ne puisse les dominer en entier, les classer, les cataloguer, les critiquer. La critique philologique et la critique historique furent fondées en même temps ; elles sont nées l'une et l'autre du commerce des humanistes avec les muses antiques.

Sœurs jumelles, élevées au même berceau, elles ont naturellement suivi d'abord les mêmes voies. Les historiens se sont mis à étudier l'antiquité; c'est seulement petit à petit qu'ils ont commencé à sortir de ce domaine et à aborder le moyen âge d'abord et, beaucoup plus tard, l'histoire moderne.

Les premiers historiens du moyen âge ont naturellement apporté dans leurs études les mêmes procédés, la même critique philologique qui s'étaient développés dans l'histoire de l'antiquité.

Les premiers médiévistes sont des allemands. Et il se comprend très bien qu'ils aient ouvert la voie; pour eux, en effet, l'antiquité était une étrangère. Quand ils remontaient le cours de leur histoire, ils trouvaient au bout du chemin non pas l'Empire Romain, mais les Germains.

Au xvii<sup>e</sup> siècle le mouvement devient plus intense et se manifeste surtout en France. C'est ce pays qui tient alors le sceptre des études historiques, et des érudits, laïques comme Ducange, Baluze ou Duchesne, ecclésiastiques comme les célèbres Bénédictins de Saint-Maur, consacrent à cette période des œuvres monumentales qui sont encore journellement consultées par les érudits, et qui donnèrent aux études d'histoire médiévale un caractère vraiment scientifique.

Le xviii<sup>e</sup> siècle, plein de mépris pour la barbarie gothique, s'est détourné de l'étude du moyen âge.

Mais le xix<sup>e</sup> siècle y est revenu, avec fougue, sous l'impulsion des romantiques.

On s'imagine volontiers que la science évolue en vertu de nécessités internes, mais il arrive souvent aussi qu'elle suive les préoccupations de l'époque et l'orientation générale des esprits. Le romantisme orientant ceux-ci vers le moyen âge, il se fit tout naturellement que les historiens orientèrent aussi leurs études vers cette époque. Et l'on constate ce fait significatif que presque tous les historiens de la première

moitié du **xix<sup>e</sup>** siècle ont été des médiévistes, en France, en Allemagne et chez nous. L'extérieur même des livres trahit cet engouement pour le moyen-âge. Il n'y a que peu de temps que l'on commence à voir disparaître des couvertures des Bulletins et des Annales des sociétés savantes, les dames à hennin, les chevaliers à panache, les moines assis devant leur pupitre, les troubadours et les silhouettes de cathédrales ou de donjons.

Et lorsque, tournant ces couvertures, on ouvre ces Bulletins et ces Annales, qu'y trouve-t-on ? Des études sur la féodalité, sur l'architecture gothique, sur les croisades ; c'est à peine si l'on ose s'aventurer jusqu'au **xvi<sup>e</sup>** siècle ; il semble que l'on ne soit historien qu'à la condition d'être « moyen âgeux ».

Cette passion pour le moyen âge eut les meilleurs effets. Elle produisit des œuvres monumentales. La critique philologique pénétra dans le domaine des études médiévales et y apporta une méthode aussi sévère, aussi pénétrante que celle qui avait été jusqu'alors le monopole de la seule histoire ancienne. C'est ainsi que l'on vit pour la première fois, lors de la création de la célèbre collection des *Monumenta Germaniae historica*, appliquer à l'édition des annalistes et des chroniqueurs du moyen âge les mêmes soins, les mêmes procédés qui avaient été jusque là réservés aux auteurs grecs et latins.

Depuis longtemps les études médiévales, pour la méthode et l'érudition, ne le cèdent plus en rien à celles qui paraissent dans le domaine de l'antiquité. Elles les dépassent même en un point : celui de l'histoire sociale.

On s'est bientôt aperçu que les chroniques, les histoires, les chartes, ne constituaient pas toutes les sources de l'histoire du moyen âge. On avait commencé par celles-là, ce qui est très naturel, car ce sont celles qui s'offraient les premières, celles qui ressemblaient le plus à celles de l'antiquité.

Mais il y avait, à côté, les fonds d'archives auxquels on n'avait pas fait attention tout d'abord. Pourtant, à mesure que les premières sources s'épuisaient, on les aborda, et l'on se mit à fouiller dans cette masse prodigieuse de documents administratifs, moins intéressants à première vue, mais en réalité féconds en enseignements : comptes, registres échevinaux, rôles de tailles, rentiers, terriers, dénombremments de population, livres de marchands, de métiers, etc. Depuis trente ou quarante ans, on a commencé à étudier ces réserves, et qu'y a-t-on trouvé ? Deux choses essentielles, qui sont en train de modifier complètement l'allure générale des études : on y a trouvé l'histoire économique et l'histoire sociale.

Or, de l'antiquité, nous n'avions rien de semblable. Sans doute nous possédons des lois, pour Rome, mais en dehors de cela, rien. Les archives romaines ont disparu dans la débâcle des invasions, rien ne nous en est resté. Ce n'est que dans ces tout derniers temps, grâce à la découverte de papyrus dans les sables égyptiens, que nous commençons à pouvoir apprécier le développement économique du monde grec. Mais il n'est pas probable qu'il en soit jamais de même pour le monde latin.

C'est donc dans le domaine des études médiévales qu'ont pris naissance l'histoire économique et l'histoire sociale, parce que c'est là qu'on a trouvé des sources qui permettaient de les entreprendre. Mais ce n'a pas été le seul facteur et ici, une fois de plus, la mode est intervenue dans l'orientation de la science. C'est que c'est aussi depuis trente ou quarante ans que les esprits se sont tournés de plus en plus vers les questions économiques, vers ce que l'on appelle « la question sociale ». Ces préoccupations ont eu leur contre-coup sur les esprits paisibles des historiens qui, s'ils ne descendent pas dans l'arène, assistent aux luttes, lisent les journaux, réfléchissent, et ont été tout naturellement poussés

par leur curiosité professionnelle à rechercher ce qu'a pu être cette question sociale dans le passé. N'oublions pas que des socialistes eux-mêmes se sont adonnés à ce travail, et que Lasalle et Rodbertus, notamment, comptent parmi les premiers enquêteurs qui aient cherché à comprendre et à expliquer l'organisation économique du moyen âge.

En résumé donc : élargissement de la curiosité scientifique, découverte de sources inexplorées, orientation des esprits vers les questions sociales, s'unirent pour faire naître, au sein des recherches consacrées au moyen âge, l'histoire économique et l'histoire sociale, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Pendant ce temps, on faisait aussi de l'histoire moderne, on en a toujours fait, jusqu'à un certain point, mais ce n'est que tardivement qu'on l'a entreprise d'une manière plus ou moins scientifique et plus ou moins suivie. Mais ceux qui s'y adonnaient n'y allaient pas, comme pour le moyen âge, armés d'une sérieuse préparation critique. C'étaient des amateurs, amateurs de génie souvent, mais non des érudits. C'étaient surtout des hommes politiques, des hommes d'État qui appliquaient leurs loisirs, ayant été ministres, à narrer et à expliquer ce qu'avaient fait les ministres précédents. Ayant participé à l'action politique, ils prétendaient comprendre mieux que d'autres l'histoire politique, et ils avaient raison, dans un certain sens. Mais d'autre part, ils avaient tort aussi. Car s'il est nécessaire peut-être d'avoir fait de la politique, j'entends la grande politique, pour comprendre l'action de la diplomatie et des hommes d'état du passé, cela ne suffit pas toujours. Combien de fois ne surprend-on pas les « historiens modernes » du commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, se bornant à l'examen superficiel de quelques documents, se contentant à trop bon marché, et se forgeant une opinion hâtive assez souvent erronée !

Ce n'est que petit à petit, et à l'exemple des médiévistes,

que l'on s'est mis à introduire la méthode de l'érudition dans l'histoire moderne, et que l'on a commencé à publier à son sujet des catalogues d'actes, des éditions critiques, etc. L'on en est arrivé à publier, par exemple sur la Révolution française, des documents avec le même appareil scientifique qu'on le faisait précédemment pour le moyen âge et pour l'antiquité. Il y a là un progrès, mais il est tout récent : il ne remonte pas à plus de vingt ou trente ans.

La conséquence de ce fait que l'histoire moderne fut d'abord écrite par des historiens-amateurs, fut qu'elle ne s'occupa que de l'histoire politique. C'est d'ailleurs, il faut le dire, un phénomène général : on commence toujours par l'histoire politique.

Pourquoi ? D'abord parce que c'est plus amusant, ensuite parce que c'est plus tangible. C'est ce que l'on voit en premier lieu dans la vie des peuples, et ce qui s'y marque le plus nettement.

Mais l'histoire politique n'est pas toute l'histoire, et lorsqu'on la connaît, on ne connaît que très imparfaitement, très incomplètement la vie générale, la vie totale des sociétés passées.

Prenons pour exemple notre xvi<sup>e</sup> siècle. C'est certainement de toutes les périodes de notre histoire celle qui, tant en Belgique qu'à l'étranger, a le plus attiré l'attention des historiens. C'est la plus vivante, la plus passionnante, celle sur laquelle nous possédons les plus nombreuses sources. On en a publié une quantité avec une passion et une patience extraordinaires, et depuis soixante-quinze ans, un nombre infini de travaux, et de travaux considérables, ont été accumulés : Prescott, Motley, Fruin, Kervyn de Lettenhove, Gachard, lui ont consacré soit des récits, soit d'imposantes publications de documents. A voir cette bibliographie énorme, l'on est tenté de se dire : voilà une période bien complètement connue, de laquelle il n'y a plus rien à dire. Eh bien,

nous ne la connaissons que très imparfaitement, nous n'en connaissons qu'une partie, et cela parce que tous ces ouvrages si divers sont exclusivement relatifs à l'histoire politique. On nous décrit, avec le plus grand luxe de détails, l'opposition de la noblesse, les cruautés du duc d'Albe, les faits et gestes du Conseil d'Etat après la mort de Requesens, la révolte ouverte, les négociations de la Pacification de Gand, les opérations militaires de Farnèse, les intrigues du duc d'Anjou, d'Elisabeth, de Casimir, etc. ; tout cela est établi au moyen de rapports d'ambassadeurs, au moyen de correspondances et d'actes officiels de toute sorte ; et tout cela sans doute est essentiel, mais tout cela est incomplet. Il y a une chose qu'on oublie, qu'on ne voit pas : c'est la nation. On oublie que sous ce tissu serré de négociations diplomatiques et d'opérations militaires, il y avait un peuple qui vivait, qui pensait, qui avait des besoins, des opinions religieuses, un sentiment national. Tout cela n'a pas encore été étudié, et nous ne comprendrons l'entièreté des événements de cette époque que quand nous aurons pénétré dans son sein, quand nous connaissons le peuple de ce temps, ses idées, ses besoins, ses intérêts. L'opposition au 10<sup>e</sup> et au 20<sup>e</sup> denier, la réconciliation des provinces wallonnes avec Farnèse, l'explosion du calvinisme à Gand, etc., tout cela, nous ne le connaissons que par l'extérieur, mais nous en ignorons encore les causes profondes. Les événements n'ont pas été conduits seulement par les ambassadeurs et les militaires ; si grand qu'ait été le Prince d'Orange, il n'a pas tout fait. Nous ne connaissons tout cela parfaitement que lorsque nous aurons pénétré dans les entrailles mêmes de la société ; lorsque nous connaissons le peuple, la foule anonyme, les gens qui ont fait ce XVI<sup>e</sup> siècle.

On commence donc à s'apercevoir que l'histoire politique n'est pas tout, et que si elle a eu jusqu'ici le rôle essentiel,

Il en est une autre, plus importante encore : celle du peuple, de ses sentiments, de ses intérêts matériels, en un mot l'histoire économique et sociale.

Et c'est ici, qu'en conclusion de ce long préambule, j'arrive au point même que je veux exposer : le rôle des sociétés locales dans l'étude de l'histoire moderne.

Pour faire cette histoire économique et sociale des époques passées, par exemple de ce xvi<sup>e</sup> siècle que nous ne connaissons pas encore, que faut-il faire ? Il faut évidemment commencer par en rechercher les sources. Ces sources, nous les possédons, nous savons où elles sont. Elles se trouvent dans les archives. Il y en a des quantités énormes, c'est une masse immense. Nous ne connaissons que très imparfaitement l'organisation des temps modernes, nous connaissons mieux pour le moment celle du xiii<sup>e</sup> siècle. Mais il arrivera un jour où nous connaissons la société moderne bien mieux que nous ne connaissons jamais, ni la société antique, ni la société du moyen âge, parce que nous possédons des documents presque à l'infini, qui nous permettent de la connaître. Les archives relatives à l'histoire moderne sont incomparablement plus riches que celles relatives au moyen-âge. Or, jusqu'à présent, en dehors des documents intéressant l'histoire politique, elles sont restées presque inexplorées.

Vous avez tous visité des dépôts d'archives. Peut-être y aurez-vous éprouvé comme moi, en parcourant les salles des fonds modernes, où sur des centaines de mètres de rayons s'alignent les fardes et les sacs, l'impression d'une mine qui attend l'exploitation. Et, sans paradoxe, l'on peut se demander ce qui sera le plus vite épuisé dans notre pays, des houillères, ou de ces fonds d'archives. Je me demande, pour ma part, si ce ne seront pas les houillères.

Remarquez que je ne parle ici que des archives classées, c'est-à-dire des archives de l'État et de la plupart des grandes villes.

Mais à côté de ces archives il y a d'innombrables dépôts publics et particuliers contenant des documents en nombre immense, et pour lesquels il n'y a encore presque pas de classement

Nous avons en Belgique, tout d'abord, environ 2618 archives communales, puisque nous avons autant de communes.

Puis il y a les archives provinciales, hospitalières, les archives privées.

Pensez au monceau de papier que formeraient tous les documents éparpillés dans ces milliers d'archives : il serait monstrueux à côté du monceau cependant déjà énorme des archives de l'Etat.

Et malheureusement un grand nombre de ces archives sont dans une situation bien précaire. Non pas que les villes un peu importantes les aient négligées. Au contraire, il y en a de très bien tenues. Mais songez à toutes les petites communes rurales, aux villages où les archives sont entassées pêle-mêle dans des greniers, sous des toits dont les tuiles disjointes laissent passer la pluie et le soleil, où les rats et les souris exercent leurs ravages. On a dit que la Révolution a détruit beaucoup d'archives. L'indifférence et l'incurie modernes ont été un fléau bien plus redoutable pour ces trésors historiques.

On me dira, il est vrai, que je me lamente bien à tort, sur la perte de vieux papiers qui ne valent pas la peine qu'on s'en occupe, que la plupart des archives rurales ne renferment que des paperasses inutiles, remontant tout au plus au règne de Marie-Thérèse, que tout le monde a vu cela, que les archivistes et les érudits ont signalé déjà tout ce qu'il y avait d'intéressant à glaner là dedans, que le reste n'a aucun intérêt, aucune valeur.

Aucun intérêt ! aucune valeur ! Mots dont l'historien ne devrait jamais se servir ! Pour qui tout cela n'a-t-il plus

aucun intérêt, aucune valeur ? Pour les gens qui faisaient de l'histoire il y a cinquante ans, peut-être. Pourquoi ? Parce que, comme je le disais tout à l'heure, on a considéré pendant longtemps la seule histoire politique, et dès lors, n'avaient de valeur que les documents qui rapportent de grands faits d'Etat ou de guerre, des épisodes dramatiques, des anecdotes piquantes, ou des détails inédits sur les personnages célèbres. Mais au point de vue où nous étudions l'histoire actuellement, au point de vue économique et social, ces paperasses dédaignées ont au contraire une très grande valeur, elles nous en apprennent souvent beaucoup plus que les plus beaux rapports de ministres précieusement conservés dans les archives de l'État. C'est dans ces archives dédaignées que se trouve, peut-on dire, la plus grande vérité historique, parce que nous y trouvons la vie réelle. Car enfin, les rapports officiels, si importants qu'ils soient, ne nous donnent pas la vérité intégrale. Ce sont des œuvres subjectives, leurs auteurs se trompent souvent, ou visent parfois à nous tromper. Mais, si l'on veut surprendre la réalité toute nue et sans fard, l'administration telle qu'elle s'applique à l'administré, au jour le jour, oppressive ou paternelle, intelligente ou stupide, connaître les administrés eux-mêmes, ce qu'ils éprouvent, ce qu'ils pensent, les doléances ou les griefs qu'ils exposent dans leurs pétitions, le secours des petites archives dédaignées par la soi-disant « grande histoire » devient indispensable.

Et tenez, un exemple. Je me souviens d'avoir parcouru jadis, à Knocke, le vieux registre de la Gilde des Archers. Ce registre avait été commencé au xvi<sup>e</sup> siècle, on y inscrit encore les membres d'honneur. En le parcourant, on constate qu'au xvi<sup>e</sup> siècle, tous les membres écrivent leur nom eux-mêmes. A partir de 1620 ou 1630, ils ne savent sans doute plus l'écrire eux-mêmes, car une croix à côté des noms sert de signature. Vers 1750-60, ils recommencent à signer personnellement.

Eh bien, cela en dit plus long sur le degré d'instruction des populations de nos provinces à ces époques, que les plus magnifiques rapports de ministres qu'on peut trouver dans les archives de l'État. Voilà un exemple entre mille, car on en trouvera comme cela tant qu'on voudra. Ces petites archives donc, en dépit de leur âge relativement récent et de leur obscurité, renferment parmi leurs papiers des renseignements du plus haut intérêt, de la plus grande valeur pour l'histoire moderne telle que nous la comprenons maintenant.

Elles sont pour l'histoire moderne ce que sont les inscriptions rustiques pour l'histoire romaine. Il y a eu une époque où l'on ne faisait pas attention à ces inscriptions, à ces petites sculptures représentant des paysans, des marchands de vin transportant leurs tonneaux, comme on en voit dans le musée de Trêves. Elles nous en apprennent pourtant plus sur la vie romaine de ces temps-là dans nos régions que les descriptions les plus belles des panégyristes latins.

Les petites archives peuvent nous rendre pour l'histoire moderne des services analogues : à côté de l'histoire générale des gouvernements, à côté des documents qui nous apportent l'impression que voulaient donner d'eux-mêmes ces gouvernements, elles nous montrent la vie économique, la vie sociale, la vie réelle toute nue et sans fard.

J'ajoute que pour une branche récente de nos études, la démographie historique, elles peuvent rendre d'incalculables services. Les registres paroissiaux, par exemple, constituent la meilleure source à laquelle on puisse recourir, pour connaître le mouvement de la population du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle.

Seulement, pour utiliser ces trésors, pour mettre en œuvre ces archives, il n'y a qu'un moyen : c'est de les cataloguer. Il n'est pas possible d'aborder l'exploration de ces deux ou trois mille petits dépôts s'il n'en a été fait un inventaire tout au moins sommaire.

A première vue, cela paraît un travail fantastique. En réalité, rien n'est plus simple. Et si un organisme peut entreprendre cette tâche, c'est bien votre Fédération. Si elle le veut, ce sera fait dans dix ans, et cela ne coûtera presque rien.

Il suffirait que les sociétés provinciales, les sociétés d'arrondissement et les sociétés locales décident que chacune, dans sa sphère, fera le relevé des archives particulières et communales. Ensuite les membres se partageront la besogne, suivant leurs goûts, leur convenances, etc. Que les plus zélés consacrent de temps en temps quelques semaines, quelques mois à rechercher ce que contiennent ces petits dépôts. Ce sera pour chacun un très petit effort. On trouvera d'ailleurs des collaborateurs bénévoles parmi les fonctionnaires des archives qui voudront bien s'intéresser sans doute à l'entreprise, et parmi les jeunes docteurs en histoire de nos universités.

Enfin, l'œuvre à accomplir est si utile que le Gouvernement ne peut manquer d'accorder son appui à ceux qui l'auront entamée, pour leur faciliter la tâche ou les aider à l'achever.

Ce n'est pas le moment ici, naturellement, d'entrer dans les détails. Il faudrait que cela fût examiné en séances de section. Mais on peut assurer que, pourvu qu'il y ait entente, on arrivera promptement au but.

Nous avons d'ailleurs des exemples que nous pourrions suivre : la Société du Rhin, qui a son siège à Cologne, publie depuis plusieurs années la liste de tous les inventaires d'archives de la Province Rhénane, grande comme la Belgique. Dans quelque temps, le travail sera achevé. Nous pourrions certainement trouver là au besoin des enseignements utiles.

Nous pouvons, si nous le voulons, faire pareil travail ici. Il suffirait que dans toutes les publications de toutes les

sociétés historiques de Belgique, il y eût une petite partie réservée à la publication de ces inventaires. La seule précaution à prendre serait de s'entendre sur un plan d'ensemble, et d'adopter un format et une disposition typographiques, les mêmes pour toutes les publications. Nous aurions, au bout de quelques années, si la Fédération jugeait utile d'entrer dans cette voie, une collection complète renseignant tout ce que contiennent nos archives, en dehors des archives de l'État et de celles des grandes villes ou des provinces.

Ce serait là une œuvre du plus haut intérêt scientifique, et qui répondrait absolument aux nécessités de l'heure présente, ainsi que je me suis appliqué à vous le montrer.

Elle répond, en effet, à la nécessité de connaître l'histoire économique et sociale des temps modernes. Nous ne pouvons la connaître en entier que par le secours de nos archives encore inexplorées. Nous ne pouvons utiliser ces archives qu'en en faisant l'inventaire, et ce sont les sociétés locales qui seules, à mon sens, peuvent le faire, car toutes ces archives ne dépendent pas de l'État qui n'a sur elles qu'une surveillance assez faible. Les communes, pour la plupart, ne peuvent l'entreprendre non plus, parce qu'elles n'ont pas les ressources nécessaires. Il faut donc que ce soit des Sociétés d'histoire que parte l'effort, que vienne la bonne volonté. Et l'initiative peut être prise, doit être prise même, par la Fédération qui les groupe toutes.

Si la Fédération nommait une commission dans ce but, je suis convaincu que l'on s'entendrait facilement sur un plan commun de travail.

En tous cas, pour modeste qu'elle paraisse, l'œuvre à accomplir présente le plus grand intérêt.

En l'entreprenant, la Fédération et les Sociétés locales feront de l'histoire, de la grande histoire, et elles rendront le plus beau service qu'il leur soit possible de rendre, non seulement à la science, mais à la patrie.

---

# **Règles d'utilisation des copies numériques d'œuvres littéraires, réalisées par les bibliothèques de l'ULB**

L'usage des copies numériques réalisées par les Bibliothèques de l'ULB, d'œuvres littéraires qu'elles détiennent, ci-après dénommées « documents numérisés », implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées dans le présent texte. Celui-ci est accessible sur le site web des bibliothèques et reproduit sur la dernière page de chaque document numérisé ; il s'articule selon les trois axes [protection](#), [utilisation](#) et [reproduction](#).

## ***Protection***

### **1. Droits d'auteur**

La première page de chaque document numérisé indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire. Les œuvres littéraires numérisées par les Bibliothèques de l'ULB appartiennent majoritairement au domaine public.

Pour les œuvres soumises aux droits d'auteur, les Bibliothèques auront pris le soin de conclure un accord avec leurs ayants droits afin de permettre leurs numérisation et mise à disposition. Les conditions particulières d'utilisation, de reproduction et de communication de la copie numérique sont précisées sur la dernière page du document protégé.

Dans tous les cas, la reproduction de documents frappés d'interdiction par la législation est exclue.

### **2. Responsabilité**

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des documents numérisés, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -.

Les bibliothèques de l'ULB déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des documents numérisés. De plus, les bibliothèques de l'ULB ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des documents numérisés ; et la dénomination 'bibliothèques de l'ULB', ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des documents numérisés mis à disposition par elles.

### **3. Localisation**

Chaque document numérisé dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <[http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom\\_du\\_fichier.pdf](http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf)> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les bibliothèques de l'ULB encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à un document numérisé.

## ***Utilisation***

### **4. Gratuité**

Les bibliothèques de l'ULB mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires appartenant au domaine public : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

Pour les œuvres protégées par le droit d'auteur, l'utilisateur se référera aux conditions particulières d'utilisation précisées sur la dernière page du document numérisé.

## 5. Buts poursuivis

Les documents numérisés peuvent être utilisés à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les documents numérisés à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux bibliothèques de l'ULB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).

Demande à adresser au Directeur de la Bibliothèque électronique et Collections Spéciales, Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles. Courriel : bibdir@ulb.ac.be

## 6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles - Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition, cote).

## 7. Exemplaire de publication

Par ailleurs, quiconque publie un travail – dans les limites des utilisations autorisées - basé sur une partie substantielle d'un ou plusieurs document(s) numérisé(s), s'engage à remettre ou à envoyer gratuitement aux bibliothèques de l'ULB un exemplaire (ou, à défaut, un extrait) justificatif de cette publication.

Exemplaire à adresser au Directeur de la Bibliothèque électronique et Collections Spéciales, Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles. Courriel : bibdir@ulb.ac.be

## 8. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à un document numérisé particulier, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des bibliothèques de l'ULB ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des bibliothèques de l'ULB'.

## ***Reproduction***

### 9. Sous format électronique

Pour toutes les [utilisations autorisées](#) mentionnées dans le présent texte le téléchargement, la copie et le stockage des documents numérisés sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre base de données, qui est interdit.

### 10. Sur support papier

Pour toutes les [utilisations autorisées](#) mentionnées dans le présent texte les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

### 11. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références aux bibliothèques de l'ULB dans les documents numérisés est interdite.